- Formuler des recommandations pour le suivi et l'évaluation du plan environnemental et social, ainsi que pour les étapes suivantes, y compris le financement à long terme afin de garantir la durabilité du plan ;
- Déterminer les besoins des parties prenantes en matière de renforcement des capacités et de ressources au niveau national dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du projet ;
- Organiser et participer au recrutement des consultants pour la réalisation des études générales et spécifiques de cadre, d'impact environnemental et social ainsi que les Plans de Gestion Environnementale et Sociales selon les normes de la Banque Mondiale et de la Guinée ;
- Coordonner les activités de consultations publiques en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des différents Projets
- Appuyer les spécialistes de passation de marchés de l'UGP à s'assurer que les documents de passation de marchés, y compris les appels d'offres, incorporent entièrement les aspects sociaux, ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des impacts telles que définies dans les études de conception, faisabilité, coût et délais ;
- Examiner et valider les PARs tout en veillant à leur mise en œuvre conformément aux exigences nationales et aux directives de la Banque Mondiale;
- Veiller à la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales, notamment les PGES, relatifs aux projets pour s'assurer de leur conformité aux exigences nationales et aux directives de la Banque mondiale ;
- Veiller à la mise en place effective et au suivi d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes en lien avec les activités du projet :
- Servir d'interlocuteur principal entre les parties affectées et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts sociaux ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des PGES et des PARs ;
- Évaluer toutes les questions pertinentes, et si nécessaire, s'appuyer sur la politique et les meilleures pratiques en la matière pour envisager un plan de mesures correctives.
- Analyser les recommandations des entités d'exécution ou prestataires pour la réception finale des biens, des travaux ou des services et pour la cessation d'un contrat afin de s'assurer que tous les travaux sont menés à bien dans la totale conformité avec les règles de sauvegardes environnementales et sociales et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale.

En concertation avec les services techniques en développement social, le Spécialiste en sauvegardes sociales, s'assurera de :

- Coordonner et suivre les actions de mise en place des comités d'environnement au niveau des zones d'intervention du projet tout en clarifiant les rôles et les fonctions, en particulier pour ce qui concerne la problématique du règlement des plaintes et les demandes des habitants ;
- Etablir un programme de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet notamment avec les acteurs locaux tels que les Municipalités, les Conseils régionaux, les missions de contrôles ainsi que les populations des zones d'intervention, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux des meilleurs pratiques de gestion de l'environnement ;
- Appuyer, en collaboration avec le responsable de Suivi-Evaluation, la collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance sociale, en s'assurant de leur qualité, et contribuer à l'élaboration et à la révision périodique des Plans de Suivi-Evaluation ;
- Veiller à l'applicabilité des recommandations issues des missions de supervision de la Banque Mondiale;